

OÙ VA L'ARGENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE?...

Lors d'un récent conseil d'administration à l'hôpital du CHU de Nantes, un incident a permis de voir un peu plus clair dans la politique gouvernementale en matière de «maîtrise des dépenses de santé».

Le conseil d'administration a été amené à se prononcer sur deux demandes de détachement: l'une pour une sage-femme au service de M. Evin, ministre de la Santé; une deuxième, une infirmière générale qui, elle, serait détachée à la DRAS, autrement dit, deux agents du CHU (financé par la Sécurité sociale) détachées au service de l'État.

Les textes permettent ce genre d'opération. Mais là où le bât blesse c'est que deux budgets complémentaires ont été demandés pour financer le remplacement de ces deux agents, autrement dit c'est le CHU (donc très largement, à plus de 95%, la Sécurité sociale) qui supporterait les frais de l'opération.

On peut regretter que devant l'opposition des représentants de la Sécurité sociale au conseil d'administration, Jean-Marc Ayrault ait cru devoir se solidariser avec le gouvernement. On peut espérer qu'il se ressaisira, à moins que, lui aussi, il se laisse prendre par la logique... ministérielle!

Ajoutons également que l'hôpital, contrairement aux municipalités, paient intégralement la taxe sur les salaires. Ce qui entraîne aujourd'hui, compte tenu de la politique fiscale du gouvernement, un supplément de budget de 3 millions... auquel va s'ajouter le produit de la CSG, au bénéfice des princes qui nous gouvernent et de leurs agents de la CFDT.

Alexandre HÉBERT.
